

Samedi 07 mai 2011

La réserve de la Petite Camargue Alsacienne

Guide : Michèle TRÉMOLIÈRES

Cette sortie, programmée initialement pour le 16 octobre 2010, n'avait pu avoir lieu en raison des conditions météo déplorables. Cette fois, le ciel était serin. Le déplacement a été effectué en car, ce qui a amélioré l'organisation et a permis à Michèle TRÉMOLIÈRES de multiplier les commentaires sur la forêt rhénane sur la route le long du Rhin. Nous reproduisons ci-après le texte qu'elle avait rédigé pour la sortie du 16 octobre 2010.

La Réserve Naturelle de la Petite Camargue Alsacienne a été classée par un décret du Conseil d'Etat, pour devenir la première réserve naturelle protégée d'Alsace en 1982 (décret ministériel n° 82-509 du 11 Juin 1982). Depuis le 26 juillet 2006, 904 ha supplémentaires situés sur l'île du Rhin, ont été classés en réserve naturelle. Celle-ci est située sur les communes de Saint-Louis, Rosenau, Village-Neuf, Bartenheim et Kembs, à une altitude comprise entre 238 et 243 mètres.

La Petite Camargue Alsacienne est le résultat d'une histoire humaine. Le creusement du Canal de Huningue à partir de 1830, les travaux d'endiguement et de régularisation du Rhin vers 1850 et la construction de digues par Tulla, la mise en place de la « pisciculture impériale de Huningue » créée par Napoléon III, au milieu du 19^{ème} siècle (entre 1852 et 1859), avec la construction de bâtiments et le creusement de bassins (l'étang Nord par exemple), et de chenaux d'alimentation en eau, la mise en place de divers bassins extérieurs dans la pisciculture jusqu'aux années 1940, le creusement du Grand Canal d'Alsace à partir de 1928 avec la création de l'île du Rhin, puis la construction des casemates et des fortifications de la Ligne Maginot ont eu des impacts variés mais très importants sur les milieux naturels.

Les formations végétales se développent sur une mosaïque de substrats, allant de dépôts grossiers à cailloux et à galets à des sables puis à des limons plus ou moins fins, auxquels s'ajoutent des colluvions fins de la basse terrasse rhénane (ou terrasse fluviale). A cette diversité de substrats se superpose la présence d'une nappe phréatique située à des profondeurs variables. Quelques décimètres de différences de profondeur suffisent pour passer d'une cariçaie marécageuse à une pelouse xérique. De nombreuses formations végétales sont en pleine succession dynamique, associant des espèces des groupements initiaux (Artemisietea, Stellarietea) à des espèces de groupements plus évolués, prairiaux (Arrhenatheretea, Molinietea, Agrostietea, etc.) ou ligneux (Crataego-Prunetea, Querco-Fagetea). Les forêts situées sur les Iles du Rhin, notamment, ne sont pas stabilisées, ce qui se traduit par une mosaïque de stades et faciès.